



**HAL**  
open science

# Théodore Hersart de La Villemarqué. L'enfance et la scolarité (1815-1833)

Fañch Postic

► **To cite this version:**

Fañch Postic. Théodore Hersart de La Villemarqué. L'enfance et la scolarité (1815-1833). 2020.  
hal-02456876

**HAL Id: hal-02456876**

**<https://hal.univ-brest.fr/hal-02456876>**

Preprint submitted on 27 Jan 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **Théodore Hersart de La Villemarqué**

## **L'enfance et la scolarité (1815-1833)**

**Fañh POSTIC**

*Les documents conservés dans le fonds La Villemarqué concernant l'enfance et la scolarité de Théodore Hersart de La Villemarqué nous dressent le portrait d'un enfant quelque peu insouciant, plus préoccupé par les jeux avec son frère Cyprien, né en 1812, et ses petits camarades de la campagne du Plessix-Nizon, la nature, les animaux que par les études, malgré des prédispositions soulignées par les responsables des différents établissements qu'il fréquente entre 1824 et 1833 : Sainte-Anne-d'Auray, Guérande puis Nantes. La Villemarqué n'a que 9 ans quand il entre en pension d'où il ne revient que pour les vacances, un éloignement qui lui pèse, surtout celui de sa mère qui s'inquiète en permanence de la santé de son petit dernier. Avant son installation à Paris, à la fin de 1833, rien ne semble témoigner d'un intérêt particulier pour les chants bretons, et d'une manière générale pour l'histoire et la culture bretonne.*

*Les lettres et autres documents originaux utilisés pour le présent article se trouvent dans le fonds d'archives La Villemarqué (Archives Départementales du Finistère, 263J)<sup>1</sup> et sont visualisables sur la collection « Fonds La Villemarqué » de la Bibliothèque Numérique du Centre de Recherche Bretonne et Celtique : [bibnumcrbc.humanum.fr](http://bibnumcrbc.humanum.fr)*

### **1815. Naissance à Quimperlé**

« Anonyme, fils légitime de Monsieur Pierre Michel Marie Toussaint Hersart de la Villemarqué et de Dame Marie Ursule Claude Henriette Feydeau de Vaugien né le 6 juillet 1815, a été, le même jour en vertu de permission spéciale ondoyé »<sup>2</sup>. Né à minuit dix dans l'hôtel particulier que possèdent ses parents rue du Château, en Basse-Ville de Quimperlé, tout près de l'église Sainte-Croix<sup>3</sup>, l'enfant n'est pas encore prénommé, car il n'est déclaré à l'état civil que le lendemain 7 juillet<sup>4</sup> à 9 heures du matin par son père qui lui donne les prénoms de Théodore Claude Henry. Il est également baptisé le même jour par l'abbé Michel Henry, personnalité qui se fit remarquer pendant la Révolution avant d'être nommé curé de la paroisse Sainte-Croix de Quimperlé au moment du

---

<sup>1</sup> Certaines des lettres et documents ont été publiés ou partiellement publiés dans les études qui ont été consacrées à La Villemarqué : Donatien Laurent, *Aux sources du Barzaz-Breiz. La mémoire d'un peuple*, Douarnenez, Ar Men, 1989. Francis Gourvil, *Théodore-Claude-Henri Hersart de La Villemarqué (1815-1895) et le "Barzaz-Breiz" (1839-1845-1867). Origine-Éditions-Sources-Critiques-Influences*, Rennes, Oberthur, 1960. Pierre de La Villemarqué, *La Villemarqué, sa vie et ses œuvres*, Paris, Champion, 1926, et édition familiale 1908. Je remercie sincèrement Nelly Blanchard pour sa relecture attentive de cet article et ses remarques judicieuses.

<sup>2</sup> Archives La Villemarqué LV01.043.

<sup>3</sup> En 1791, Jean-Marie Feydeau, le grand-père de Théodore, avait en effet acheté l'hôtel construit au milieu du siècle par les Gouiquet de Bocozel. Talhouet Après avoir accueilli de 1923 à 1961 les services de la Poste, il fut acquis par la municipalité de Quimperlé qui, en 1971, décida de le faire raser pour faire place à un parking qui a pris le nom de « Place du Barzaz-Breiz » ! Voir *Prestige d'une cité bretonne Quimperlé Les Rues du Château et du Gorréquer*, Société d'Histoire du Pays de Kemperle, Quimperlé, 1990, p.520.

<sup>4</sup> D'où la confusion concernant sa date de naissance : même son fils Pierre indique parfois le 7 juillet.

Concordat<sup>5</sup>. Le parrain est Théodore Kernafflen de Kergos (1779-1856)<sup>6</sup>, dont la mère, Jeanne Michelle Renée Salaun de Mesqueau, était la grande tante du baptisé. Capitaine de frégate, il est absent et se fait représenter par Charles Joseph du Boisguéhenneuc (1781-1850), apparenté lui aussi aux La Villemarqué par les Gouiquet de Bocozel. La marraine est Sophie Henriette du Breil (1788-1841), sa tante depuis que, en 1806, elle a épousé Jean-Baptiste Hersart de La Villemarqué<sup>7</sup>. Théodore porte donc, comme c'est souvent l'usage, le prénom de son parrain qui, en 1832, deviendra également son beau-frère quand, veuf d'un premier mariage, il épousera sa sœur Justine.

Théodore est le dernier des huit enfants - six filles et deux garçons – de Pierre Michel Marie Toussaint Hersart de La Villemarqué (1775-1843) et de Marie Ursule Claude Henriette Feydeau de Vaugien (1776-1847), qui se sont mariés le 6 novembre 1798 à Hennebont<sup>8</sup> où ils ont résidé jusqu'en 1808 et où sont nées leurs cinq premières filles :

Pauline, née en 1799

Sidonie, née en 1801

Camille, née en 1803

Ermine, née en 1805

Hortense, née en 1808

Les trois derniers enfants sont nés à Quimperlé :

Justine, née en 1810

Cyprien, né en 1812

et Théodore, né en 1815

Sa mère a alors 39 ans et son père en a 40.

### **Un père député (1815-1827) ...**

Théodore naît à un moment pour le moins troublé. Après la défaite de Napoléon à Waterloo, le 8 juillet voit le second retour à Paris de Louis XVIII. Et, dès le 22 août 1815, quelques semaines seulement après la naissance de son fils, Pierre Hersart de La Villemarqué est élu député par le collège du Finistère et, au début du mois d'octobre, siège au sein de la Chambre dite « introuvable »

---

<sup>5</sup> Michel Henry (Guipavas 1752-Quimper 1829). Il est également membre associé de l'Académie celtique. Il serait l'auteur de poésies bretonnes et d'une traduction des *Soliloques de Saint-Augustin* dont les manuscrits auraient été perdus. Voir Prosper Levot, « Henry (Michel) », *Biographies bretonnes*, 1852, I, p.901-902.

<sup>6</sup> Son père Alain était témoin au mariage de Pierre Hersart de La Villemarqué et d'Ursule Feydeau de Vaugien, voir Philippe Jarnoux « Hersart de la Villemarqué : portrait d'une famille de la noblesse bretonne au début du XIX<sup>e</sup> siècle », <https://hal.univ-brest.fr/hal-02419282>

<sup>7</sup> Archives La Villemarqué LV01.042. Sophie Henriette du Breil (1788-1841) a épousé, en 1806, Jean-Baptiste Hersart de La Villemarqué, né à Morlaix en 1776. Sur les origines familiales de La Villemarqué, voir Philippe Jarnoux, « Hersart de La Villemarqué, ... », article cit.

<sup>8</sup> Voir Philippe Jarnoux, « Hersart de La Villemarqué », article cit.

parmi les Ultras, partisans d'un retour pur et simple à l'Ancien régime<sup>9</sup>. Dans les lettres à sa femme il donne quelques informations sur sa vie et ses fréquentations à Paris, sur les travaux de la Chambre des députés : en janvier 1816, il évoque « le terrible budget »<sup>10</sup>, puis en février, il annonce : « Nous venons d'adopter le projet de loi sur le Divorce, c'est-à-dire l'abolition. Reste à savoir si la chambre des pairs sera de notre avis. C'est un hommage rendu aux vrais principes, et l'assemblée était tellement de cet avis qu'on a été aux voix après la lecture de deux discours<sup>11</sup>. » Dans cette lettre, il fait également part de toute l'émotion qu'il a ressentie quand le ministre de la police Élie Decazes lui a communiqué, « pendant un couple de minutes » l'original de la lettre écrite, peu avant sa mort, par Marie-Antoinette à sa belle-sœur Élisabeth. « La lecture de cette pièce touchante a fait couler les pleurs de plusieurs députés à la chambre et j'avoue que je n'ai pu m'en empêcher. ». Cela l'a marqué puisqu'il en reparle dans une lettre du 21 février : le « testament de la reine », découvert quelques jours plus tôt, a été lu la veille à la Chambre des députés par le ministre : « Je l'avoue, j'ai été touché jusqu'aux larmes ». Il en a reçu un fac-similé qu'il promet de rapporter à sa femme. Lors de cette session, il fait également partie de la commission chargée d'examiner la dette des colons<sup>12</sup>.

« Plus royaliste que le roi », la chambre introuvable est suspendue en avril 1816 et dissoute le 5 août par Louis XVIII pour faire place à une nouvelle assemblée qui lui soit plus docile. Pierre Hersart de La Villemarqué est réélu le 4 octobre 1816 ; nous n'avons que peu d'informations sur sa vie de parlementaire sinon qu'il est l'un des commissaires nommés pour l'examen du projet de loi présenté au nom du roi, le 12 mars 1816, par le comte de Molé, ministre de la Marine, qui veut interdire la traite négrière au sein de l'empire colonial français. Examiné le 28 mars, le projet est voté « sans discussion »<sup>13</sup>.

Pierre Hersart de La Villemarqué est à nouveau élu le 13 novembre 1820, puis le 20 novembre 1822 et le 6 mars 1824. Ses prises de parole à la tribune semblent peu nombreuses : le 26 février 1821, il intervient dans le débat qui réduit de 5 à 4 les arrondissements électoraux du département du Finistère, supprimant notamment celui de Quimperlé qui se voit rattaché à celui de Quimper. S'il

---

<sup>9</sup> Il s'y trouve en compagnie du Lesnevien Daniel Nicolas Miorcec de Kerdanet (1752-1836), le père de l'érudit, et de Jean-Félix du Marhallac'h (1772-1858), le père de Auguste François Félix qui accompagnera Théodore Hersart de La Villemarqué au Pays de Galles en 1838. Il y retrouve aussi son beau-frère, François Briant de Laubrière, qui, en 1806, en secondes noces, a épousé Renée Sainte Feydeau, la sœur d'Ursule (1778-1807).

<sup>10</sup> Voté le 7 avril après des débats houleux. Lettre du 10 janvier 1816, Archives La Villemarqué LV43.021.

<sup>11</sup> Lettre du 6 février 1816. Archives La Villemarqué LV43.022. Le divorce, « un poison révolutionnaire », est aboli par la loi du 8 mai 1816, dite loi Bonald, dont Pierre Hersart de La Villemarqué est un proche.

<sup>12</sup> Archives La Villemarqué LV43.023.

<sup>13</sup> *Archives parlementaires, recueil complet des débats législatifs et politiques des Chambres françaises de 1800 à 1860, faisant suite à la réimpression de l'ancien "Moniteur" et comprenant un grand nombre de documents inédits, sous la direction de J. Mavidal et de E. Laurent, 2<sup>e</sup> série, t.15 (8 juillet 1815 au 6 janvier 1816), Paris, Dupont, 1862-1912, p.301, 366, 471, 501.*

explique ses réserves devant une telle suppression, il vote toutefois en faveur du projet de loi qui, dans son article 25, modifie les circonscriptions électorales du département du Finistère<sup>14</sup>. Le 5 juillet 1824, il intervient lors du projet de loi sur les chemins communaux<sup>15</sup>, puis le 17 juillet, lors de l'examen du budget de la Marine, à propos du chapitre des « vivres » : « M. Hersart de La Villemarqué présente sur ce chapitre des observations développées »<sup>16</sup>, est-il simplement indiqué. Le 11 mars 1825 il combat un amendement du projet de loi sur les indemnités, ce qui lui donne l'occasion de défendre le financement des hospices du Finistère<sup>17</sup> ; le 12 juin 1826 il intervient dans les débats du projet de loi sur les Douanes à propos de l'octroi des villes<sup>18</sup> ; le 7 avril 1827, l'une de ses dernières prises de parole concerne un sujet qu'il connaît bien : le code forestier (sur le classement des essences d'arbres). Son amendement sur le passage du sorbier qu'il considère comme un « arbre d'agrément » de la première à la seconde classe ne sera pas retenu<sup>19</sup>. À la fin de la session de 1827, il aurait décliné l'offre du roi Charles X de le nommer pair de France, « que sa rare modestie ne lui permit pas d'accepter »<sup>20</sup>.

### **... maire de Nizon et sous-préfet de Quimperlé**

Alors qu'il est député, Pierre Hersart de La Villemarqué est également maire de Nizon à partir du début du mois de mai 1816 – fonction pour laquelle il succède à Charles Joseph Duboisguéhenneuc – et sous-préfet de Quimperlé d'avril 1822 à mai 1826<sup>21</sup>. Autant de mandats et de fonctions<sup>22</sup> qui, s'ajoutant à la gestion d'un important patrimoine foncier – dans les lettres à sa femme, il s'inquiète à plusieurs reprises de la vente des céréales – font qu'il n'est guère présent pour ses enfants et ce tout particulièrement pendant la petite enfance de Théodore : ce dernier a en effet déjà douze ans est se trouve en pension au petit séminaire de Sainte-Anne d'Auray depuis trois années quand son père se retire de la vie politique, en novembre 1827. Ursule Feydeau de Vaugien ne semble guère apprécier les absences de son mari et ses voyages à Paris. « Quant à nous à en juger par les incidents étrangers au budget que fait naître à chaque instant le côté gauche, la session ne sera pas

---

<sup>14</sup> *Id.*, t.30 (du 12 février 1821 au 13 avril 1821), p.89-90.

<sup>15</sup> *Id.*, t.31 (du 28 mai au 6 juillet 1821), p.738-739.

<sup>16</sup> *Id.*, t.42 (du 6 juillet 1824 au 3 février 1825), p.364.

<sup>17</sup> *Id.*, t.43 (du 4 février au 14 mars 1825), p.679. La « Loi concernant l'indemnité à accorder aux anciens propriétaires de biens-fonds confisqués et vendus au profit de l'État en vertu des lois sur les émigrés, les condamnés et les déportés » sera adoptée le 27 avril et promulguée dès le 28.

<sup>18</sup> *Id.*, t.48 (du 13 mai-6 juillet 1826), p.550-551.

<sup>19</sup> *Id.*, t.51 (du 5 avril 1827 au 14 mai 1827) - 1862-1912, p.100-101.

<sup>20</sup> Archives de La Villemarqué LV01.044.

<sup>21</sup> C'est son gendre Eugène François Jégou, comte du Laz (1788-1874), qui, en janvier 1826, a épousé Camille Hersart de La Villemarqué, qui lui succède à ce poste jusqu'à sa démission en 1830 : arrive alors un certain Auguste Romieu.

<sup>22</sup> Sur Pierre Hersart de La Villemarqué, et notamment ses activités comme députés, voir la notice nécrologique manuscrite (de Théodore Hersart de La Villemarqué ?), Archives La Villemarqué LV01.044.

finie avant trois semaines », écrit-il en juillet 1822. Elle s'inquiète alors du fait qu'il envisage de se représenter à la députation en 1822<sup>23</sup>. Ce qu'il fera en définitive. Dans ses lettres, il se montre plutôt attentionné pour sa femme qu'il tutoie et qu'il appelle « chère amie ». Dans la biographie qu'il consacre à son père, Pierre Hersart de La Villemarqué évoque « la sévérité du père [qui] tempérerait les gâteries de la mère pour son benjamin »<sup>24</sup>. Les rares lettres échangées entre Théodore et son père qui ont été conservées dans le fonds d'archives témoignent pourtant de relations sinon affectueuses, du moins habituelles entre un père et son fils à cette époque et dans ce milieu social. Il est certain qu'il suit d'un peu loin les études de ses enfants<sup>25</sup> et qu'il en est moins proche que sa femme. Au moment de la fermeture du petit séminaire de Sainte-Anne d'Auray en octobre 1828, n'envisage-t-il pas de les envoyer à Fribourg ou Chambéry ? Il n'est cependant pas certain que ce soit du goût de sa femme<sup>26</sup>. Théodore est très attaché à sa mère dont on connaît l'influence majeure qui fut la sienne sur la vocation de collecteur de son fils qui, dans les différentes éditions du *Barzaz-Breiz*, ne manquera pas de le rappeler et de rendre hommage à celle que les fermiers des environs appellent affectueusement la « bonne dame de Nizon ». Sa mère était aussi, écrit-il, « celle des malheureux de sa paroisse »<sup>27</sup>.

### **Dans la campagne du Plessix-Nizon, près de Pont-Aven**

Fille de Jean-Marie Feydeau de Vaugien (1732-1786), seigneur du Plessis Nizon, et de Marie Thérèse Renée de Talhouët de La Grationnaye (1741-1814), Marie-Ursule-Claude-Henriette de Feydeau de Vaugien, a hérité de l'hôtel particulier de la rue du Château à Quimperlé et du manoir du Plessix-Nizon<sup>28</sup>. Dès les beaux jours, comme la plupart des nobles qui passent l'hiver en ville<sup>29</sup>, la famille La Villemarqué gagne son manoir du Plessix-Nizon, tout près de Pont-Aven. Nous ne disposons que de peu de documents sur ce que fut la petite enfance de Théodore, mais la vie du petit garçon semble s'écouler insouciant et heureuse : la nature, les jeux, lui importent sans doute davantage que les études, ce dont son père s'inquiète d'ailleurs auprès de sa femme dans sa lettre du

---

<sup>23</sup> Lettre de Pierre Hersart de La Villemarqué à sa femme en date du 23 juillet 1822, Archives La Villemarqué LV43.024.

<sup>24</sup> Pierre de La Villemarqué, *La Villemarqué sa vie et son œuvre*, op. cit., p.14.

<sup>25</sup> Cf. par exemple sa lettre du 28 février 1826. Archives de La Villemarqué LV43.026.

<sup>26</sup> Archives des Jésuites de la Province de France, Vanves, Ms Esa 1, lettre citée par Georges Provost, « Les Jésuites à Sainte-Anne-d'Auray (1815-1828) », *Le Petit Séminaire de Sainte-Anne-d'Auray Histoire et héritage*, (B. Frelaut, G. Provost et Y. Tranvouez dir.), Sainte-Anne-d'Auray, Académie de Musique et d'Arts Sacrés, 2018, p.54.

<sup>27</sup> *Barzaz-Breiz*, Paris, Delloye, 1845, introduction, p. vj.

<sup>28</sup> Voir Philippe Jarnoux, article cit. Sur l'histoire du manoir du Plessix-Nizon, Bertrand Quéinec, *Nizon, Histoire d'une paroisse rurale*, auteur, 1992, vol.1, p.165-176.

<sup>29</sup> Voir « Manoirs et gentilhommières Gentilshommes et bourgeois aux champs », *Prestige d'une cité bretonne Quimperlé*, op. cit., p.197-224.

23 juillet 1822<sup>30</sup> : « J’embrasse les enfants. J’apprends que Justine et Théodore ne se donnent pas grand peine p<sup>r</sup> leurs leçons et j’en suis fort mécontent. »

S’il préfère jouer avec les camarades de son âge, notamment les enfants des fermiers et des domestiques de ses parents, avec lesquels il naturellement amené à utiliser le breton<sup>31</sup>, faut-il pour autant en déduire que Théodore ne parlait pratiquement que le breton quand il était enfant ? C’est ce qu’il écrit quand, en 1837, il publie dans *L’Écho de la Jeune France* le chant « L’appel des pâtres » : « Il y a quatorze ans que je l’entendis, pour la première fois, de la bouche d’une petite paysanne de mon âge, avec laquelle j’allais garder les vaches ; j’avais alors huit ans et ne parlais guère d’autre langue que la sienne »<sup>32</sup>, affirmation qu’il tempère toutefois quelque peu dans l’argument du même chant dans la première édition du *Barzaz-Breiz* en 1839<sup>33</sup>. Il est certain que, même si sa mère maîtrise certainement la langue bretonne, dans le cercle familial, le français est bien entendu de mise.

« Il en résulta, écrit encore son fils, que l’enfant parla le breton avant même de savoir correctement le français, à tel point que, lorsqu’il était au collège, il lui arrivait, il le disait lui-même, de trouver sous sa plume le mot breton avant le mot français »<sup>34</sup>. Pourtant, entre 1815 et 1828, « Rien de breton à Sainte-Anne », écrit Jorj Belz qui ajoute :

Les professeurs sont tous étrangers à la Bretagne et les élèves viennent des hautes classes de la société : noblesse, haute bourgeoisie, bourgeoisie. C’est l’enseignement de qualité des Jésuites qui fait accourir cette jeunesse de tout l’ouest de la France, et non le souhait d’entrer dans les ordres, évidemment<sup>35</sup>

La langue bretonne n’est pas plus d’actualité aux petits séminaires de Guérande ou de Nantes qu’à Sainte-Anne, et rien dans les lettres et documents dont nous disposons pour cette période ne laisse apparaître une quelconque familiarité de Théodore Hersart de La Villemarqué avec la langue bretonne. Toutefois, si c’est certainement à Paris, auprès de Le Gonidec<sup>36</sup> et autre Brizeux qu’il fera son véritable apprentissage de la langue écrite, les premiers chants notés sur ses carnets manuscrits à partir de 1834, ses contes consignés dans un cahier qu’il date de 1840 montrent qu’il comprend le

---

<sup>30</sup>Lettre datée de Paris, le 23 juillet 1822. Archives La Villemarqué, LV43.024.

<sup>31</sup> Sur La Villemarqué et la langue bretonne, voir « Les connaissances en breton du jeune La Villemarqué », Donatien Laurent, *Aux sources du Barzaz-Breiz La mémoire d’un peuple*, op. cit., p.38-40 ; Nelly Blanchard, « La Villemarqué bretonnant ? », *Au-delà du Barzaz-Breiz, Théodore Hersart de la Villemarqué*, Brest, CRBC, 2016, p.187-207.

<sup>32</sup> « Dans les montagnes noires », *Écho de la Jeune France*, 1837, p.232-233.

<sup>33</sup> *Barzas Breiz*, Paris, Charpentier, 1839, II, p.247.

<sup>34</sup> Pierre de La Villemarqué, op. cit., 1926,- Page 12

<sup>35</sup> Jorj Belz, « Langue et culture bretonne au Petit Séminaire de Sainte-Anne-d’Auray (1815-1870) », *François Cadic (1864-1929) Un collecteur vannetais « recteur » des Bretons de Paris*, Brest, CRBC-Dastum-Archives départementales du Morbihan, 2012, p.35-36.

<sup>36</sup> Le Gonidec a été le condisciple de Pierre Hersart de La Villemarqué au collège de Tréguier de 1788 à 1791, Louis Dujardin, *La vie et les œuvres de Le Gonidec, grammairien et lexicographe breton, 1775-1838*, Brest, Imprimerie administrative et commerciale, 1949, p.17.

breton parlé dans la région de Quimperlé-Nizon<sup>37</sup>. Ce breton local, il l'a certainement pratiqué avec les enfants de Nizon avec lesquels il court les champs. Quand Théodore écrit à sa mère, au printemps de 1824, dans une orthographe tout à fait approximative et quasi phonétique, c'est pour lui parler des animaux, de la pipe qu'il a trouvée en bêchant le jardin et qui le fait chanter la chanson de Fanfan la Tulipe, de son habit trop court, de la fièvre qui l'a tenu, de ses camarades d'école qui étaient aussi ceux de Cyprien jusqu'à son départ pour Sainte-Anne-d'Auray<sup>38</sup>. Ils sont alors simplement onze à l'école et Théodore est chargé d'inviter son frère à venir les voir à la prochaine occasion. De cette époque - Théodore a alors 8 ans et demi - date un petit carnet à couverture rose, sur laquelle il a rajouté plus tard « mon premier recueil de chants populaires. 1824 », où figure la chanson « Si j'étais roi... »<sup>39</sup>.

Si j'aitais roi  
disait gro jean  
ta pier bis  
je ne serai pas  
a gardé les pourciau  
je donerai du pain noir à mon père  
je donerai du pain blanc à ma mère bis  
si j'aitait roi si j'aitait roi

L'école ne paraît toujours pas sa préoccupation première, même s'il promet à sa mère, restée à Quimperlé alors que lui-même arrive au Plessix, de s'appliquer : n'a-t-il pas déjà appris à dire la croix<sup>40</sup> ? Le jeune Théodore lui est particulièrement attaché – et c'est visiblement réciproque. Les quelques lettres conservées dans les archives familiales témoignent de toute l'affection que porte Ursule Feydeau de Vaugien à ses enfants, et tout particulièrement à Théodore, son « petit lutin »<sup>41</sup>. Aussi, quand à la rentrée scolaire de 1824, il quitte le nid familial pour entrer comme pensionnaire au collège de Jésuites de Sainte-Anne-d'Auray où son frère est déjà élève, c'est un réel

---

<sup>37</sup> Donatien Laurent, *Aux sources du Barzaz-Breiz*, op. cit, p.38-39. Gary German et Fañch Postic ; « La Villemarqué collecteur de contes. Un précieux cahier manuscrit en langue bretonne », *Au-delà du Barzaz-Breiz, Théodore Hersart de la Villemarqué*, Brest, CRBC, 2016, p.145-183.

<sup>38</sup> Archives La Villemarqué, LV21.112.

<sup>39</sup> Archives La Villemarqué, LV40.087. « La Royauté imaginaire ou le Château en Espagne » est une poésie de Lallemand-Boisselon, publiée à de nombreuses reprises, notamment en 1814 dans le *Journal des arts, des sciences et de la littérature*, vol.19, p.88-89 : « Si j'étais Roi, Pierre, il faut que tu saches,/ Disait Gros-Jean, que j'aurais soudain, moi,/ Un grand cheval, avec de beaux panaches ;/ Monté dessus, je garderais mes vaches,/ Si j'étais Roi (Bis) // - Si j'étais Roi, tiens, lui répondit Pierre./ Voici, Gros-Jean, ce que je ferais, moi:/ J'adoucirais le sort de mon vieux père./ Je donnerai du pain blanc à ma mère./ Si j'étais Roi (Bis) » Cette poésie de Lallemand-Boissolon se chante sur l'air de *Le Premier pas*. Elle sera reprise plus tard par la comtesse de Ségur dans *Les Bons enfants*.

<sup>40</sup> Sans doute une allusion à une méthode d'apprentissage de la lecture connue depuis au moins le XV<sup>e</sup> siècle. Cet apprentissage a été longtemps assimilé à un acte de foi et une croix — « la croix de par Dieu » — placée en tête de toutes les tables alphabétiques a fini par désigner l'abécédaire lui-même : « pour épouser le souffle sacré, l'apprentissage de l'alphabet doit obéir au temps de la Genèse et s'accomplir en six jours », écrit Marie-Pierre Litaudon-Bonnardot, dans son ouvrage *Les Abécédaires de l'enfance. Verbe et image*, Rennes, PUR, 2014, p.232.

<sup>41</sup> Archives La Villemarqué, LV21.113.



déchirement. En définitive, comme le souligne à juste titre Pierre Hersart de La Villemarqué dans la biographie qu'il consacre à son père : « ce n'était certes pas un mauvais élève, mais la grande liberté dont il avait joui à la campagne ne l'avait pas beaucoup préparé au sérieux de l'internat<sup>42</sup>. » Son caractère se plie visiblement mal aux exigences rigoureuses de la vie de collégien et à une rude discipline.

### **1824-1828. Au petit séminaire de Sainte-Anne-d'Auray**

Au collège de Sainte-Anne, en 1824, Théodore entre en classe de huitième qui ne compte alors qu'une quinzaine d'élèves. Il y restera jusqu'à la cinquième. À la fin de 1824, son père vient rendre visite à ses enfants à Auray, mais c'est à sa mère que Théodore écrit pour la remercier des bonbons que lui et son frère ont reçus<sup>43</sup>. Il en profite pour lui demander différents ouvrages : *La Découverte de l'Amérique*<sup>44</sup>, *Les Enfants célèbres*<sup>45</sup>, *Les Six nouvelles de l'enfance*<sup>46</sup> et les *Fables* de La Fontaine. Il réclame aussi un jeu de cartes ! Il lui annonce encore une place de 6<sup>e</sup> en composition.

On y enseigne, précise le prospectus, les langues française, latine et grecque, depuis la septième jusqu'à la rhétorique inclusivement, la géographie, la chronologie, l'histoire sacrée et profane, les mathématiques, et la philosophie dans toutes ses parties. On exige aussi que les élèves ne négligent pas leur écriture ; et, chaque mois, on fait un examen soigné de leurs cahiers et de la manière dont ils écrivent<sup>47</sup>.

L'accent est mis sur l'écriture, mais ce n'est visiblement pas le point fort de Théodore, comme le souligne Louis Humphry, le principal<sup>48</sup> dans sa lettre à Monsieur de La Villemarqué, le 16 mai 1825.

Cyprien est toujours le même, c'est-à-dire que je continue à en être content, quoiqu'il y ait dans sa classe des écoliers beaucoup plus forts que lui. Je le suis aussi de Théodore. Si celui-ci n'a pas encore obtenu de succès, n'en soyez pas surpris. Il est fait pour en obtenir, mais une très mauvaise écriture, des mots mal lus ou mal écrits, une application peu soutenue lui ont nui et lui nuiront encore pendant quelques temps. Il est bien jeune. Un peu de patience ; et j'espère qu'il prouvera que je ne me trompe pas sur son compte<sup>49</sup>.

---

<sup>42</sup> Pierre de La Villemarqué, *op. cit.*, 1926, p.16.

<sup>43</sup> Archives La Villemarqué, LV21.112.

<sup>44</sup> Joachim Heinrich Campe, *La Découverte de l'Amérique, par M. Campe, ouvrage propre à l'instruction et à l'amusement de la jeunesse*, Paris, Le Prieur, an XII-1804.

<sup>45</sup> Peut-être Anne-François-Joachim Fréville, *Vie des enfans célèbres, ou modèles des jeunes gens ; suivie des plus beaux traits de piété filiale*, Paris, Genets Aîné, Libraire, 1803.

<sup>46</sup> Sans doute Julie Delafaye-Bréhier *Six nouvelles de l'enfance*, Paris, Emery, 1812, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9669474d/f19.vertical>

<sup>47</sup> Cité dans J. Buléon et E. Le Garrec, *Ste-Anne-d'Auray, tome III, Le petit séminaire*, Vannes, Lafolye, 1921, p.63.

<sup>48</sup> Louis François Vincent Humphry du Clos (1771-1846). Dans son ouvrage *Le Diocèse de Vannes au XIX<sup>e</sup> siècle. 1800-1830*, Paris, Klincksieck, 1974, Claude Langlois indique que Louis Humphry est, à partir de 1812, enseignant laïc à l'école des sourds-muets installée dans la Chartreuse d'Auray sous la responsabilité des Sœurs de la Sagesse (p.399). En 1815 (1818 ?) il devient le principal du collège de Sainte-Anne, appelé par Gabriel Deshayes (1767-1841), curé d'Auray, à le remplacer à ce poste. Il le restera jusqu'en 1830 (p.404).

<sup>49</sup> Archives La Villemarqué LV01.051.

Et, d'une manière générale, les résultats ne semblent pas à la hauteur des espérances, mais Louis Humphry demeure toutefois confiant dans les capacités de Théodore.

Au début de l'été 1825, c'est leur mère qui vient au collège. « Vous avez je pense la goutte à la main, car vous ne m'avez pas écrit depuis mon départ d'Auray » lui écrit-elle le 31 juillet 1825 ; dans sa lettre elle évoque le retour de Jeanne-Marie, la domestique à laquelle Théodore est attaché, la tourterelle qui l'attend ou le petit chien que les métayers lui gardent, la rivière qui regorge de poissons et le médecin qu'ils iront voir à Roudouallec et qui guérit les migraines<sup>50</sup>.

À la fin de cette première année scolaire, Louis Humphry qui dresse le portrait d'un élève étourdi, querelleur, reste toutefois optimiste :

Le bon Cyprien continue à se faire aimer ; il se soutient, sans pouvoir gagner du terrain. Théodore a l'esprit plus vif que son frère, mais il est d'une étourderie qui nuira encore quelques temps à ses progrès. Je l'ai fait travailler en particulier ; et j'ai eu lieu de me convaincre qu'il comprend facilement ce qu'on lui explique, mais qu'il paraît souvent l'avoir oublié, lorsqu'il en est à l'application. Il a encore fréquemment des querelles avec ses camarades ; mais il est docile à la voix de ses maîtres. Quoiqu'il ait souvent le nez en l'air à l'église, il annonce de la piété ; et c'est l'article essentiel.

Vous n'êtes pas, Monsieur, de ces pères à qui on croit devoir recommander de faire travailler leurs enfants, pendant les vacances : je suis sans inquiétude à cet égard. Je désirerais que Cyprien commençât de bonne heure à expliquer les auteurs de 5<sup>me</sup> ; il n'ignore pas quels sont ceux dont on se sert dans cette classe ; il pourrait ainsi aider Théodore à expliquer les premiers morceaux de l'Epitome. Quoique ce dernier connaisse peu de règles, cette explication l'amuserait peut-être<sup>51</sup>.

Le palmarès qui conclut son année de septième fait état d'un deuxième accessit en latin et d'un premier en mémoire<sup>52</sup>. Celui de l'année suivante n'est guère meilleur : un sixième accessit en excellence et un quatrième en discours latin<sup>53</sup>. Mais il y a toujours le plaisir des lettres de sa sœur Justine qui lui donne les nouvelles de la maison : la mort du petit poulain, la vieille Jeanne-Marie à laquelle le médecin de Quimperlé ne donne qu'un mois à vivre<sup>54</sup>.

Le 6 mai 1827 Théodore est toutefois admis à faire sa première communion et annonce l'heureuse nouvelle à sa mère, l'occasion de faire son *mea culpa* où il reconnaît être un élève pas toujours très obéissant !

Veillez donc bien prier et faire prier dieu pour moi afin que je me prépare bien à une si grande action, car je reconnais ne m'être pas encore assez bien préparé. Je vous demande pardon de toutes les peines que je vous ai causé de toutes mes désobéissances &...&...

---

<sup>50</sup> Archives La Villemarqué LV21.112.

<sup>51</sup> Lettre du 24 août 1825. Archives La Villemarqué LV01.052. Citée par Pierre de La Villemarqué, *op. cit.*, 1908, p.21-22.

<sup>52</sup> Francis Gourvil, *Théodore-Claude-Henri Hersart de la Villemarqué (1815-1895) et le Barzaz-Breiz.*, *op. cit.*, p.8, d'après les renseignements fournis par l'abbé Le Marouille, professeur au petit séminaire de Sainte-Anne, d'après le palmarès en date du 20 août 1826. Fonds Gourvil, CRBC, Brest.

<sup>53</sup> Francis Gourvil, *op. cit.*, p.8, d'après les renseignements fournis par l'abbé Le Marouille, d'Auray, professeur au petit séminaire de Sainte-Anne, d'après le palmarès d'août 1827.

<sup>54</sup> Lettre du 14 mars 1827. Archives La Villemarqué LV43.036.

Je vous promet qu'à l'avenir je vous donnerai autant de consolations que j'ai pu vous causer de chagrin jusqu'à présent. Si vous pouviez venir à Sainte Anne ce jour là vous me feriez bien plaisir. Je finis par vous demander votre bénédiction : oui ma chère maman bénissez celui que vous aimez et qui vous aime aussi bien sincèrement qui priera dieu pour vous le jour de sa première communion et qui sera toujours votre fils respectueux et soumis<sup>55</sup>.

Quelques mois plus tard, alors qu'il vient de composer pour les prix et qu'il se prépare à l'examen, il demande à sa mère de faire bien soigner ses lapins « pour les trouver en bon état pendant les vacances » et de penser à acheter une casquette neuve pour remplacer la sienne toute déchirée<sup>56</sup>.

Les années à Sainte-Anne-d'Auray se suivent et se ressemblent : une conduite pas toujours irréprochable, des résultats irréguliers. Sa conduite « a été fort légère ; actuellement il est plus tranquille » commente l'abbé Louis Valantin<sup>57</sup>, dans le bulletin du second trimestre 1828. Effectivement sur 36 élèves, Théodore se situe entre la 24<sup>e</sup> et la 34<sup>e</sup> place en « diligence » ! Pour le reste, il ne figure jamais dans les dix premiers<sup>58</sup>. Le troisième trimestre marque une amélioration : une meilleure conduite « inégale, mais plus souvent bonne » – il se situe entre la 10<sup>e</sup> et la 16<sup>e</sup> place en « diligence » - et, dans les autres matières, entre la 5<sup>e</sup> et la 16<sup>e</sup> place. Comme au trimestre précédent, le supérieur signale des indispositions causées par les vers.

Par une ordonnance du 16 juin 1828, les Jésuites ne sont plus autorisés à enseigner dans les petits séminaires à partir du 1<sup>er</sup> octobre et quittent le petit séminaire. Pierre Hersart de La Villemarqué s'émeut de la situation dans une lettre en date du 26 juin 1828<sup>59</sup> :

Mon Révérend Père<sup>60</sup>

Je suis persuadé que vous êtes moins affecté que nous du terrible coup d'État dont vous êtes l'objet, et dont gémissent tous les bons chrétiens et particulièrement ceux qui vous avaient confié leurs enfants. Qu'allons-nous en faire ? Je n'aurai jamais le courage, je l'avoue, de les placer dans ces lycées de Bonaparte qui à mes yeux, malgré leur moderne dénomination de collège royaux, sont toujours des écoles de la sédition, d'immoralité, etc.

J'ai entendu parler de maisons que vous auriez à Fribourg et à Chambéry. Je ne sais si ma femme aurait le courage de voir ses enfants aussi loin d'elle. Quant à moi, rien ne me coûterait pour leur procurer le bienfait d'une éducation chrétienne.

---

<sup>55</sup> Lettre du 26 avril 1827. Archives La Villemarqué LV01.049. Citée Pierre de La Villemarqué, *op. cit.*, 1908, p.22. Nous avons respecté l'orthographe du document original.

<sup>56</sup> Lettre du 15 août 1827. Archives La Villemarqué LV43.037.

<sup>57</sup> En 1828 deux frères Valantin se trouvent à Sainte-Anne : Louis (1786-1868) est supérieur depuis août 1826 et le restera jusqu'en octobre 1828 ; son frère Daniel (1793-1867), est préfet des études. Il n'y avait pas moins de quatre frères Valantin dans la compagnie de Jésus, voir Joseph Burnichon, *La Compagnie de Jésus en France : histoire d'un siècle, 1814-1914. Tome II. 1830-1845*, Paris, Beauchesne, 1916, p.254.

<sup>58</sup> Archives La Villemarqué LV01.053. Bulletin daté du 5 avril 1828.

<sup>59</sup> Archives des Jésuites de la Province de France, Vanves, Ms Esa 1, lettre citée par Georges Provost, « Les Jésuites à Sainte-Anne-d'Auray (1815-1828) », *op. cit.*, 2018, p.54.

<sup>60</sup> Sans doute Louis Valantin.

Je vous prierai, Mon Révérend Père, de me dire ce que vous pouvez savoir de plus haut sur les suites des fatales ordonnances et s'il ne reste plus aucun espoir d'en voir atténuer les affligeants résultats.

### **1828-1830. Au petit séminaire de Guérande<sup>61</sup>**

Mais, après quatre années passées au petit séminaire de Sainte-Anne-d'Auray, le jeune Théodore – il a alors 13 ans – n'ira ni à Fribourg, ni à Chambéry, mais à Guérande où il entre, en octobre 1828<sup>62</sup>, en classe de quatrième au petit séminaire. La présence de son frère Cyprien contribue certainement à atténuer les effets d'un éloignement et d'un isolement encore plus sensibles qu'à Sainte-Anne. De fait Théodore semble se faire à la vie de son nouveau collègue :

Nous voilà à Guérande, écrit-il à sa mère le 25 octobre 1828, nous nous y plaisons maintenant. Les premiers jours nous croyons que nous ne nous y serions pas plus. Mais maintenant nous nous y plaisons<sup>63</sup>.

Il apprécie le paysage de la presqu'île guérandaise qu'il découvre lors des promenades et écrit, avec une orthographe toujours quelque peu approximative :

Nous avons été l'autre jour nous promener sur le bord de la mer. On y trouve un grand nombre de coquillages de toutes les couleurs. Nous avons vus beaucoup de marais salans, comme c'est joli. C'est séparés par des murs tout petits, en forme de cour, de biais, de caros ; il y a un canal par lequel l'eau y vient par dessous terre. Le sel est ramassé en gros tas couvert de mortier et très bien aplani, de sorte que de loin cela à l'air de masses de vases desséchés.

Dans cette première lettre, il donne par ailleurs quelques détails sur sa vie de collégien qui n'est pas de tout repos comme l'indique l'emploi du temps qu'il donne à sa mère :

Nous nous levons à 5 heures ; après nous allons nous laver et nous peigner. C'est une femme qui peignent les petits et une autre qui peigne les petits petits. Après nous allons dire la prière, ensuite la méditation. Après la messe, étude jusqu'à 7 heures où l'on va déjeuner. Nous avons ici du beurre avec notre pain à déjeuner. Après le déjeuner récréation, ensuite classe, après la classe récréation, après la récréation étude jusqu'à midi, à midi moins 5 min. on va se laver les mains, ensuite le diner. Après diner récréation, après étude, après classe, après la classe récréation, ensuite étude, souper, récréation, et couché. Ce sont des femmes qui font la cuisine, qui sont à la lingerie, qui font les lits, enfin qui font tout dans la maison.

Théodore se propose de ramasser des coquillages pour sa mère avant de conclure : « L'air de ce pays-ci donne bon appétit. » Enseignement, rigueur de la discipline... La Villemarqué ne se plaint pas. Dans les deux lettres conservées dans les archives familiales, il ne donne malheureusement pas davantage de détails sur un collège qui, en cette année 1828-29, accueille 130 élèves (72

---

<sup>61</sup> Voir Fañch Postic, « Théodore Hersart de La Villemarqué élève au petit séminaire de Guérande (1828-1830) », *Les Cahiers du Pays de Guérande*, n° 45, 2005-2006, p. 40-42.

<sup>62</sup> Et non 1829 comme l'écrit Pierre de La Villemarqué dans *La Villemarqué, sa vie et ses œuvres*, en 1908, p.23.

<sup>63</sup> Lettre du 25 octobre 1828. Archives La Villemarqué, LV01.057. Cette lettre a été partiellement publiée par Pierre de La Villemarqué *op. cit.*, 1908, p.23-24. Par piété filiale, il en a corrigé les nombreuses fautes d'orthographe !

ecclésiastiques et 58 laïcs)<sup>64</sup>. Il insiste simplement sur le besoin impérieux d'un chapeau neuf pour remplacer l'ancien – acheté avant l'entrée à Sainte-Anne ! – que la pluie et la neige ont bien abîmé. Le chapeau complète en effet la tenue, redingote ou habit noir, qui est de rigueur à Guérande<sup>65</sup>.

Le jeune Théodore, dont la santé a toujours été fragile, semble effectivement profiter d'un bon air guérandais : « L'air est ici bien sain, écrit-il le premier avril 1829<sup>66</sup>, ce qui fait qu'on n'est guère souvent malade », tout en précisant qu'il continue à prendre 3 à 4 fois par mois la tisane pour les vers confectionnée par sa mère.

C'est aujourd'hui que l'on tire ici au tyrage, écrit-il par ailleurs ; en revenant & allant à la promenade, nous en avons rencontrés plusieurs qui avaient leurs numéros sur leurs chapeaux, & qui étaient, ou semblaient contents. D'autres au contraire étaient tristes, & pleuraient.

Pas de précisions sur ses camarades de pension, sur le contenu de l'enseignement et ceux qui le dispensent. Il donne simplement quelques détails sur la mort du curé du collège, « M. Fortimo », à l'âge respectable de 96 ans<sup>67</sup>.

Il est surtout tout fier d'annoncer à sa mère qu'il vient « d'être premier en grec ». Mais c'est bien là l'une des seules satisfactions du bulletin trimestriel des mois de février-mars-avril qui arrive à Quimperlé quelques semaines plus tard. À l'exception du thème latin et de la version grecque, les places se situent pour la grande majorité entre la 11<sup>e</sup> et la 19<sup>e</sup> (sur 19 élèves !). S'il est dernier en orthographe, le plus catastrophique paraît bien l'arithmétique où on le trouve successivement aux 19<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> places. Si les résultats de Théodore sont médiocres, Alexandre Litoust, supérieur du collège<sup>68</sup>, se veut encourageant :

Son application pendant le 2<sup>e</sup> trimestre a été un peu plus soutenue que pendant le 1<sup>er</sup> ; Toutefois, il pourrait faire des progrès plus sensibles. [...] Il y a eu aussi de l'amélioration sous le rapport de la piété et de la bonne conduite, ajoute-t-il. Cependant il a continué à être présomptueux<sup>69</sup>.

Au cours du dernier trimestre de l'année scolaire, le supérieur doit cependant constater que Théodore ne répond pas à ses attentes :

---

<sup>64</sup>Marius Faugeras, *Le Diocèse de Nantes sous la Monarchie censitaire (1813-1822-1849)*, Fontenay-Le-Comte, 1964, t. I, p.89.

<sup>65</sup>Marius Faugeras, *op. cit.*, t. II, p.87-92.

<sup>66</sup>Archives La Villemarqué LV43.038.

<sup>67</sup>Jean Augustin Fortumeau est décédé le 1<sup>er</sup> février 1829. La Villemarqué le vieillit quelque peu, car, né en 1756, il a seulement 72 ans !

<sup>68</sup>Alexandre Litoust (1795-1855), chanoine, vicaire général du diocèse de Nantes, supérieur du Petit-Séminaire de Guérande pendant plus de quinze années, puis supérieur général de la congrégation des Sœurs institutrices de Saint-Gildas, à Nantes. Voir marquis de Granges de Surgères, *Iconographie bretonne ou Liste de portraits avec notices biographiques*, II, Rennes, Plihon et Hervé, Paris Picard, 1899, p.74. Voir aussi : Jean-René Chotard, *Séminaristes... une espèce disparue ? Histoire et structure d'un petit séminaire Guérande (1822-1966)*, Québec, Naaman, 1968, p.20.

<sup>69</sup>En date du 19 mai 1829. Archives La Villemarqué LV01.058.

Travail. Ses progrès ne répondent pas à ses talents. La menace que j'ai faite publiquement de retenir 8 jours ceux qui ne se prépareraient pas avec soin à l'examen qui doit bientôt avoir lieu, a fait impression sur lui. Depuis 15 jours il travaille bien.

Cette appréciation portée sur la note trimestrielle adressée aux parents de Théodore est citée par Francis Gourvil, qui se trompe toutefois, confondant notes et places. Sur les bulletins trimestriels, seules figurent en effet les places obtenues. Si l'orthographe demeure visiblement un point faible (19<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>), les meilleures places sont une nouvelle fois celles obtenues en latin et en grec<sup>70</sup>.

Quand, le 1<sup>er</sup> octobre, Théodore entre en troisième, la classe ne compte que 12 élèves. L'hiver 1829-1830 est particulièrement rude, et Théodore racontera plus tard que, pour se réchauffer, les élèves dansaient sur la chanson des Prisonniers Guérandais<sup>71</sup>.

Alors que son frère Cyprien est entré au séminaire de Nantes, Théodore se sent sans doute bien seul, loin de tous les siens, et supporte semble-t-il plus difficilement cette seconde année passée au pensionnat de Guérande, ce dont témoigne un poème au titre révélateur, écrit au collège en 1830 : « Le rossignol en cage »<sup>72</sup>:

Un rossignol en sa cage enfermé,  
Allait mourir de chagrin consumé :

Adieu, répétait-il, adieu, ma pauvre mère,  
Adieu mes sœurs, adieu mon frère,  
Adieu solitude si chère,  
Où s'écoulèrent mes beaux jours ;  
Verts taillis, riantes bruyères,  
Je vous quitte! Adieu pour toujours ! »

Le maître du pauvre l'entend à son passage :  
Il s'émeut, il s'approche, ouvre la triste cage,  
laisse envoler l'oiseau qui, par son doux ramage,  
Célèbre la bonté de son libérateur !

Si tel était mon sort, quel serait mon bonheur.

C'est encore « L'épître à mon ami sur l'absence »<sup>73</sup>, véritable déclaration qu'il adresse en mai 1830 à son ancien camarade quimperlois Camille de Fresne, alors élève au Collège royal de Lorient<sup>74</sup>, et dont voici les premiers vers :

---

<sup>70</sup> Francis Gourvil, *op. cit.*, p.9, information qui lui a été communiquée d'après un document original du 18 juillet 1829 par M. Hervé du Penhoat. Fonds Gourvil, CRBC Brest.

<sup>71</sup> « La poésie populaire dans la Haute-Bretagne », *Association Bretonne, Mémoires*, 1887, p.206-207.

<sup>72</sup> Publié par Pierre de La Villemarqué, *op. cit.*, 1908, p.25. Archives La Villemarqué. LV01.055.

<sup>73</sup> Partiellement cité par Pierre Hersart de La Villemarqué, *op. cit.*, 1908, p.25-26. Archives La Villemarqué, LV01.060.

<sup>74</sup> Camille Charles Le Clerc de Fresne est né à Quimperlé en 1814 et décédé en 1888. Entré dans la Marine en 1830, il y fera carrière et, en 1861, sera nommé capitaine de Frégate. En 1860, La Villemarqué consacre une notice nécrologique à son père Camille Emile Le Clerc de Fresne (1789-1860) : « M. C. P. Le Clerc de Fresne », dans *Le Publicateur du Finistère* du 25 août 1860.

Depuis qu'un destin rigoureux  
M'éloigna des rives d'Ellé  
M'éloigna de ces bords heureux,  
Séjour d'amour et d'hyménée,  
Loin de moi s'enfuit le bonheur.

Mais les contraintes du pensionnat et de l'éloignement semblent toutefois porter leurs fruits, car le bulletin du 3<sup>e</sup> trimestre 1830, le seul qui nous ait été conservé, montre des résultats nettement supérieurs à ceux de l'année précédente. « Il ne cultive pas assez sa mémoire<sup>75</sup>. Il s'applique d'une manière satisfaisante à ses autres devoirs », commente simplement l'abbé Litoust qui note même quelques progrès en arithmétique.<sup>76</sup> De fait, à la distribution des prix du 5 août 1830<sup>77</sup>, La Villemarqué reçoit plusieurs récompenses : le troisième accessit d'excellence, le second accessit de version latine, le premier prix de vers latins, le second prix de version grecque.

À la rentrée suivante, La Villemarqué rejoint son frère au petit séminaire de Nantes. Alexandre Litoust aurait sans doute souhaité garder Cyprien et Théodore de La Villemarqué dans son collège guérandais. En marge du bulletin du second trimestre de l'année scolaire 1828-1829, il écrivait en effet : « J'ai l'honneur d'annoncer à monsieur de la Villemarqué que nous aurons la seconde l'an prochain ». Mais les deux années passées au petit séminaire de Guérande n'ont sans doute été envisagées que comme des parenthèses, après la fermeture du petit séminaire de Sainte-Anne et en attendant de pouvoir entrer à Nantes, dont Guérande apparaît en quelque sorte comme une « succursale ». C'est en tous les cas avec le représentant nantais du collège, un pharmacien de l'île Feydeau, M. Danet, que Pierre Hersart de La Villemarqué traite les questions matérielles de la pension de ses fils à Guérande. À Nantes les La Villemarqué ont en outre des attaches familiales. Les Hersart du Buron y résident et Théodore, comme son frère, rendra de fréquentes visites à son oncle et à sa tante, Sophie de Breil du Buron, qui est aussi sa marraine, et à laquelle il est très lié.

### **1830-1833. Au petit séminaire de Nantes**

À la rentrée de 1830, Théodore entre donc au petit séminaire de Nantes où lui et son frère suivent le même itinéraire : la seconde, la classe de rhétorique et enfin la philosophie. Ils y retrouvent des « cousins », les trois fils de leur oncle Charles : Charles (1814-1881), Louis (1817- ?), Armand (1819-1890) qui, un peu plus jeune, est en sixième en 1832 quand Théodore est en rhétorique.

---

<sup>75</sup> Il est 12<sup>e</sup> sur 12.

<sup>76</sup> Note trimestrielle portant le cachet postal du 23 juillet 1830. Archives La Villemarqué LV01.063.

<sup>77</sup> Distribution des prix, Nantes, Mellinet-Malassis, 1830. Archives La Villemarqué LV01.056.

Lors de la distribution des prix du 25 août 1831<sup>78</sup>, on relève le nom de Théodore pour le quatrième accessit d'excellence, le premier accessit de version latine, le premier prix de vers latin, le second accessit de narration française, le premier prix de narration latine. L'année suivante, il semble connaître des débuts quelque peu difficiles : même s'il s'applique à ses devoirs, l'abbé Sagory<sup>79</sup>, le supérieur, souligne son manque d'attention en classe et son attitude :

Sa conduite n'est pas satisfaisante, il n'est pas honnête vis-à-vis de ses maîtres, il n'est pas sage à l'étude et ce qui me fait le plus de peines c'est qu'il n'est pas très pieux. il m'a fait de bien belles promesses, j'attends qu'il les mette à exécution<sup>80</sup>.

Sans doute y parviendra-t-il, puisque dans la lettre qu'il écrit à sa mère le 14 janvier, Théodore est heureux de lui annoncer sa première place en excellence ; il évoque aussi, comme à son habitude, le froid, ses camarades tous enrhumés ou pris par la scarlatine, et s'inquiète surtout de l'alimentation de ses jeunes chiens de chasse et du petit cheval qu'il ne faut pas monter trop tôt ; il donne également quelques renseignements sur la vie à Nantes :

Le premier de l'an n'était pas très gai à Nantes. Les boutiques n'étaient pas si belles que l'an dernier...Y a-t-il de la misère dans Nizon ? Pour ici rien ne va bien et il n'y a plus de commerce parce que tous les courtiers s'en vont à Paris. Cela fait beaucoup crier le peuple. Cependant on fait souvent des collectes pour lui. Vous avez du avoir beaucoup de pauvres au Plessix pendant le froid<sup>81</sup>.

Le bulletin de janvier et février 1832 confirme des résultats tout à fait satisfaisants<sup>82</sup> sauf en mathématiques, matière que, tout comme son frère, il semble toujours aussi peu apprécier. Son père, qui lui transmet les résultats reçus à Quimperlé, lui reproche ce qu'il considère comme un manque d'intérêt pour cette matière où il est 32<sup>e</sup> sur 33 : « Je fais le plus grand cas de cette science qui se trouve d'un usage journalier à chaque pas de la vie », lui écrit-il, en lui demandant de remédier à ces défauts<sup>83</sup>.

Dans toutes les autres matières Théodore figure en bonne place, de la première en thème grec à la onzième en version latine, alors que la classe compte 35 élèves : « Dispositions assez heureuses, travail satisfaisant, succès remarquables », commente simplement l'abbé Sagory.

À la remise des prix du 23 août 1832, il figure au palmarès<sup>84</sup> pour le second prix d'excellence, le premier accessit de discours latin, le premier prix de vers latin, le quatrième accessit de thème grec,

---

<sup>78</sup> *Distribution des prix*, Nantes, Mellinet, 1831. Archives La Villemarqué. LV01.064.

<sup>79</sup> Stanislas Sagory (1780-1858).

<sup>80</sup> Note trimestrielle portant le cachet postal du 21 février 1832. Archives La Villemarqué LV01.061.

<sup>81</sup> Lettre du 14 janvier 1832 adressée à sa mère à Quimperlé. Archives La Villemarqué LV43.002

<sup>82</sup> Note trimestrielle portant le cachet postal du 19 février 1831 alors qu'il s'agit bien de la classe de Rhétorique que Théodore suit en 1831-1832. Archives La Villemarqué. LV01.062.

<sup>83</sup> Lettre du 28 février 1832 adressée à « Th. De la Villemarqué / Elève-Rhétoricien au petit / séminaire de / Nantes ». Archives La Villemarqué. LV43.031.

<sup>84</sup> *Distribution des prix*, Nantes, Merson, 1832. Archives La Villemarqué LV01.059.



et un premier prix de Plaidoyer dont sa famille n'est pas peu fière, au point de le lui faire à nouveau réciter au manoir du Plessix : le sujet en est « Le vin et l'eau » et Théodore faisait partie du groupe à qui incombait de traiter l'exposition<sup>85</sup>.

Théodore passe donc à Nantes la période mouvementée des années 1830-32. À la rentrée de 1832, il entre au Séminaire de philosophie que dirige, depuis sa création, en 1826, l'abbé Louis de Courson<sup>86</sup>, pour préparer le baccalauréat. Nous ne savons pas ce que fut son attitude en ces temps troublés, qui après l'échec de la tentative de la duchesse de Berry, verront perquisitions et même expulsion des séminaristes en décembre 1832<sup>87</sup>. Cela apporte du moins quelque relief à une vie dont la monotonie avait pesé, l'année précédente, à son frère : « Cyprien ne se fait guère à la vie de momie qu'on mène dans son couvent. Il n'y trouve pas grand plaisir »<sup>88</sup>.

### **Paris, à nous deux maintenant !**

Sans doute lui aussi quelque peu à l'étroit dans « son couvent » de Nantes, Théodore n'a qu'un souhait : rejoindre au plus vite la capitale et son bouillonnement intellectuel. Son frère y est déjà installé, son père s'y trouve par intermittence. Il les y rejoint sans doute quelquefois car, dès le mois de mars 1833, par exemple, il assiste ainsi aux conférences d'histoire de Frédéric Ozanam.

Après le diplôme de bachelier-es-lettres qui lui est délivré à Rennes le 30 octobre 1833<sup>89</sup>, Théodore s'installe aussitôt à Paris au n°12 de la rue Garancière dans le 6<sup>e</sup> arrondissement<sup>90</sup>. La capitale a de quoi impressionner et même fasciner le jeune homme, mais aussi de quoi l'inquiéter. Aussi, pour éviter les tentations, prend-il un directeur de conscience, en la personne de l'abbé Pierre Ronsin<sup>91</sup>, et se fixe-t-il des règles de vie, une habitude qu'il tient de ses années de collègue ; lui-même semble se méfier quelque peu de son caractère naturellement curieux. Il s'en ouvre à ses

---

<sup>85</sup> « Le vin et l'eau ; Exposition ». Archives La Villemarqué, LV01.050.

<sup>86</sup> Louis de Courson de La Villepéault (1799-1850). Cf. Marius Faugeras, *Le diocèse de Nantes sous la Monarchie censitaire (1813 - 1822 - 1849)*, Fontenay-le-Comte, impr. Lussaud, 1964, I, p. 136 et sq.) et Robert de Courson, *Histoire d'une maison bretonne et de ses origines anglo-normandes*, II, p. Après avoir été vicaire général du diocèse de Nantes en 1823, l'abbé Louis de Courson enseigne au grand séminaire en 1824. Fondateur du séminaire des philosophie à Nantes en 1826, il est aussi directeur du grand séminaire à partir d'octobre 1826 : il a été donc le professeur de Théodore de La Villemarqué.

<sup>87</sup> Marius Faugeras, *op. cit.*, t. II, p.92-96.

<sup>88</sup> Lettre du 14 janvier 1832. Archives La Villemarqué LV43.002.

<sup>89</sup> Archives La Villemarqué LV01.065.

<sup>90</sup> Et non au début de l'année 1834, comme le supposait Francis Gourvil dans sa thèse.

<sup>91</sup> L'abbé Pierre Ronsin (1770-1846) est un jésuite, directeur de 1814 à 1828 de la Congrégation qu'il a contribué à réorganiser en 1819 avec René-Michel Legris-Duval, né à Landerneau en 1765, qui fut l'abbé confesseur de Louis XVI, et très certainement apparenté aux La Villemarqué : la grand-mère de Théodore est Jeanne-Thérèse Legris-Duval. Voir Philippe Jarnoux, article cité.

anciens professeurs du petit séminaire de Nantes, les abbés Paul-Julien Jubineau<sup>92</sup> et Louis de Courson. Ce dernier approuve tout à fait sa ligne de conduite, mais, confirme, dans sa mise en garde, les craintes de son jeune correspondant dont il a eu l'occasion de connaître les qualités et les défauts au collège de Nantes<sup>93</sup> :

Permettez que je vous répète encore ici, mon cher Théodore, un des avis dont je crois vous aurez le plus de besoin : tenez-vous en garde contre votre curiosité. Vous avez eu la manie des livres nouveaux, vous voulez connaître toutes les productions qui font quelque bruit, en attirant quelque réputation à leur auteur. Cette curiosité vous sera funeste si vous ne la combattez pas quand elle vous portera à lire des ouvrages que blâmeraient la pureté de votre foi et l'intégrité de vos mœurs. Et puis comment concilier ce genre d'occupation avec les habitudes graves que vous devez contracter en les études sérieuses auxquelles vous devez vous livrer<sup>94</sup>.

S'il reste en relation avec ses anciens professeurs de Nantes, il le demeure aussi avec d'anciens condisciples, tel Arthur Des Moullières, qui était dans la classe de Cyprien à Nantes<sup>95</sup>. À Paris, il retrouvera aussi Jules de Francheville<sup>96</sup> ou Léopold de Léséleuc, (1814-1873), futur évêque d'Autun, qu'il avait connus à Sainte-Anne-d'Auray et seront des amis très proches.

Dans l'insouciance de la jeunesse, il n'hésite pas, dès son arrivée dans la capitale, en novembre 1833, à se rendre, sans même se faire annoncer, chez François-René de Chateaubriand. N'est-il pas son cousin à la mode de Bretagne<sup>97</sup> ? C'est pour s'assurer de sa collaboration à *La Jeune France*, société catholique et légitimiste, dont Cyprien et Théodore de La Villemarqué feront très vite partie. La société publie *l'Écho de la Jeune France*, revue créée en avril 1833, qui revendique également le modernisme des écrivains romantiques et se place, outre celui de Chateaubriand, sous le patronage de Louis de Bonald, (1754-1840) - qui, élu député en 1815, était un proche de Pierre Hersart de La Villemarqué -, d'Alphonse de Lamartine (1790-1869), de Pierre-Simon Ballanche (1776-1847), Pierre-Antoine Berryer (1790-1868), etc. Honoré de Balzac y collabore également qui, dès 1833, y donne *L'Histoire des Treize*, puis, en 1834, *La Duchesse de Langeais*.

C'est dans cette revue que, dès 1835, La Villemarqué publiera ses premiers articles où s'exprimera une forme de revendication identitaire. À la toute fin de 1833, rien ne laisse paraître chez lui, du moins dans les différents documents qui nous sont accessibles, un intérêt particulier

---

<sup>92</sup> Paul-Julien Jubineau (1801-1873). Professeur au petit séminaire de Nantes à partir de 1828, il en sera de 1842 à 1848 le supérieur. Cf. Marius Faugeras, *Le diocèse de Nantes sous la Monarchie censitaire (1813 - 1822 - 1849)*, op. cit, I, p. et sq.)

<sup>93</sup> Lettre du 17 décembre 1833, adressée au n° 12, rue Garancière à Paris. Archives La Villemarqué LV24.049.

<sup>94</sup> Allusion à son inscription à l'École des Chartres ?

<sup>95</sup> Firmin Arthur Ferdinand Moreau des Moullères, né en 1814, sera chanoine de Luçon. Il lui a écrit pour tenter de le rallier à la société La Jeune France. La réponse est du 18 avril 1834. Archives La Villemarqué LV24.049.

<sup>96</sup> Jules de Francheville (1813-1866), dont la famille possédait le château de Truscat à Sarzeau, est entré à la pension Bailly à Paris à la fin de 1833.

<sup>97</sup> François Hersart de La Villemarqué (1608-1684) s'est mariée en 1637 avec Jeanne de Chateaubriand (1615-1678). L'écrivain, quant à lui, descend de Christophe, le frère de Jeanne. La parenté est donc lointaine.

pour l'histoire et la culture de la Bretagne : il n'évoque à aucun moment les collectes de chants que, selon Donatien Laurent, il aurait pourtant engagées dès 1833<sup>98</sup>. Tout laisse donc penser que c'est bien à Paris que s'est décidée sa vocation.

---

<sup>98</sup> Donatien Laurent, *Aux sources du Barzaz-Breiz La mémoire d'un peuple*, op. cit., p.35.